PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail en Pays de la Loire au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, en Pays de la Loire, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 344 910 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 26 155 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 13 233 personnes sont en attente d'une orientation par le réseau pour l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 302 960. Parmi eux, 148 450 sont sans emploi (catégorie A) et 154 500 exercent une activité réduite (catégories B, C).

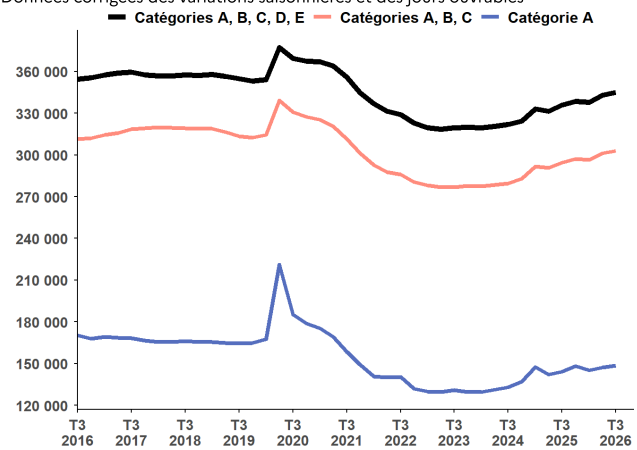
Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,6 % (+1 890) et croît de 2,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,6 % (+1 720) sur le trimestre et augmente de 2,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,0 % (+1 410) ce trimestre et augmente de 2,9 % sur un an.

En France (hors Mayotte), au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,8 % (+55 200). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,8 % (+46 000). En catégorie A, il croît de 0,9 % (+30 400) ce trimestre.

Sur un champ non affecté par l'inscription automatique de nouveaux publics, hors bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,8 % ce trimestre et croît de 2,1 % sur un an (voir les avertissements pour des clés de lecture de ces statistiques).

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Pays de la Loire
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Pays de la Loire au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	144 230	147 040	**148 450**	1,0	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	47 670	49 620	**48 590**	-2,1	1,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	102 570	104 580	**105 910**	1,3	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	19 310	19 960	**20 460**	2,5	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	22 130	21 810	**21 490**	-1,5	-2,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	335 890	343 020	**344 910**	0,6	2,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	8 268	23 415	**26 155**	11,7	216,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	32 805	15 385	**13 233**	-14,0	-59,7
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 284,0	3 323,0	**3 353,4**	0,9	2,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	849,4	877,8	**872,5**	-0,6	2,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 576,7	1 600,7	**1 621,6**	1,3	2,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 710,2	5 801,5	**5 847,5**	0,8	2,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	357,4	343,8	**358,0**	4,1	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	387,8	387,2	**382,2**	-1,3	-1,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 455,4	6 532,4	**6 587,6**	0,8	2,0
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	179,5	540,6	**597,0**	10,4	232,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	867,2	447,7	**386,1**	-13,8	-55,5

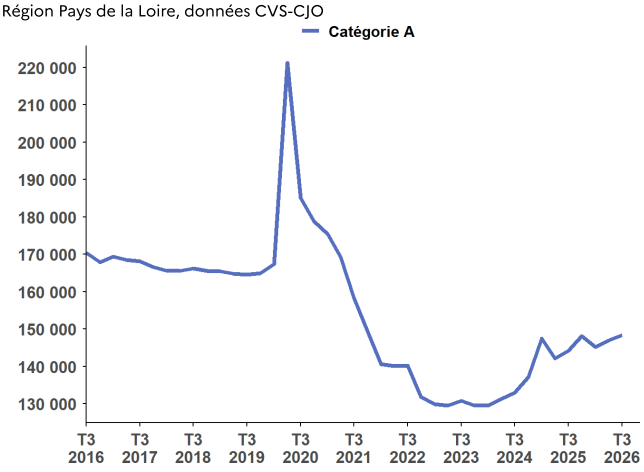
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

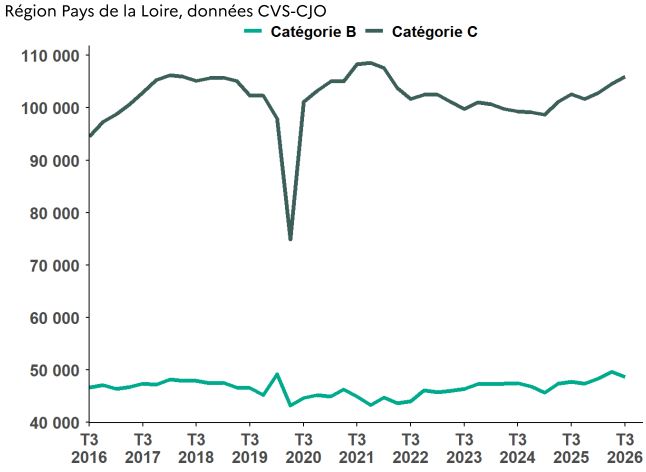
Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B, C

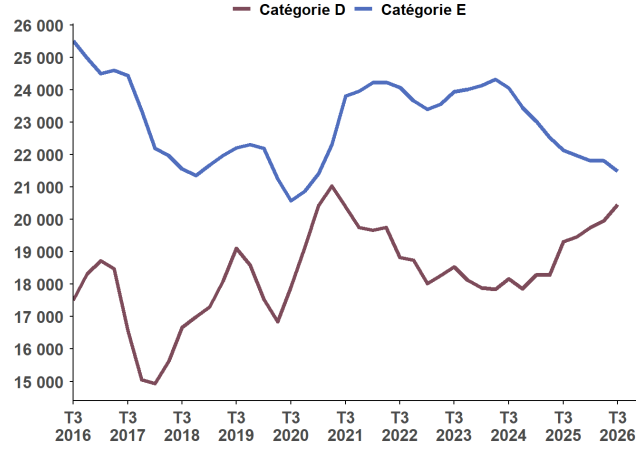
Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D, E

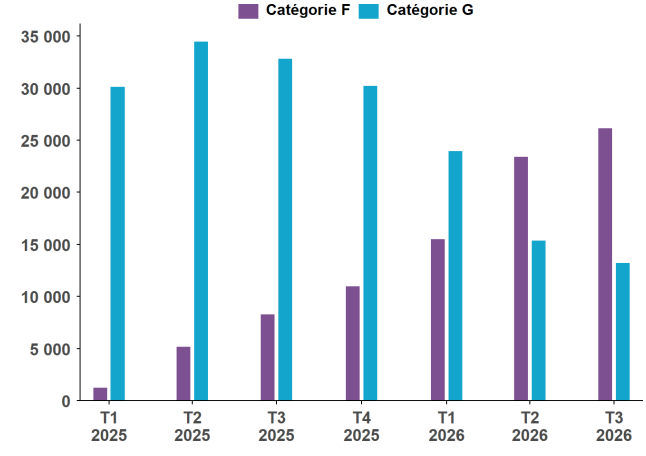
Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F, G

Région Pays de la Loire données brutes



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'inscription obligatoire de nouveaux publics (en particulier des bénéficiaires du RSA et des jeunes en CEJ ou en Pacea) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants.

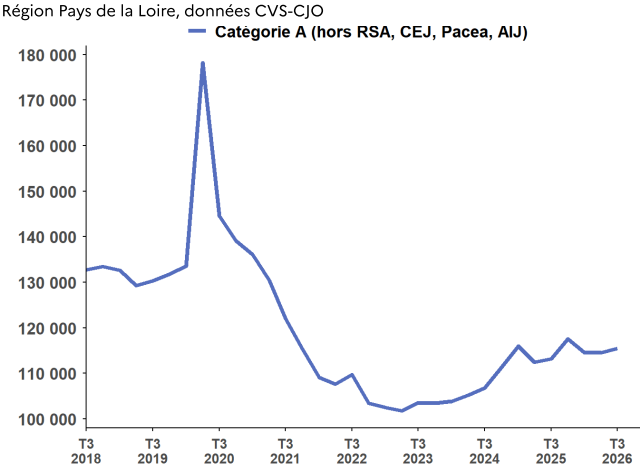
Ainsi, au 3e trimestre 2026 en Pays de la Loire, le nombre moyen d'inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) augmente de 0,8 % pour les inscrits en catégorie A (+2,1 % sur un an) et croît de 0,5 % pour ceux en catégories A, B, C (+1,4 % sur un an).

En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, Pacea, AIJ) augmente de 0,3 % pour les inscrits en catégorie A (+0,9 % sur un an) et croît de 0,4 % pour ceux en catégories A, B, C (+0,7 % sur un an).

Toutefois, ces évolutions sont affectées par des changements sur les procédures d'actualisation mensuelle et l'entrée en vigueur du *décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail* (cf. avertissement page 1 et ci-dessous).

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

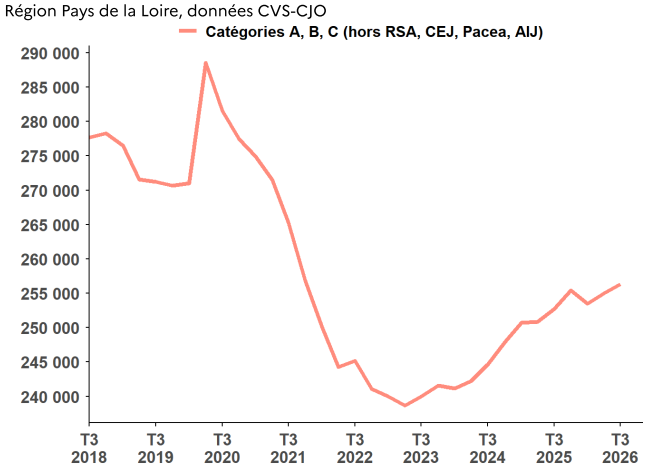
Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

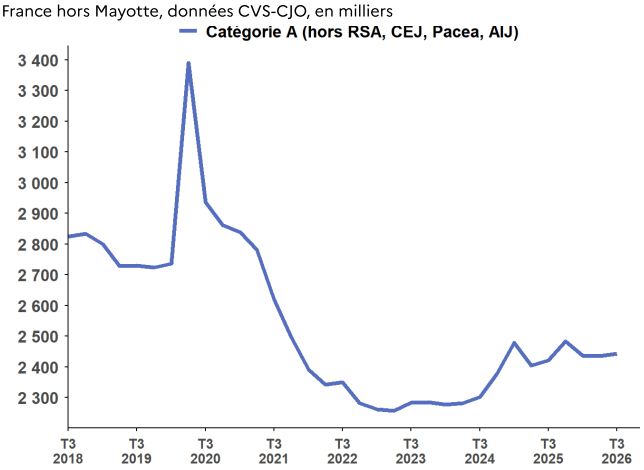
Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégories A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

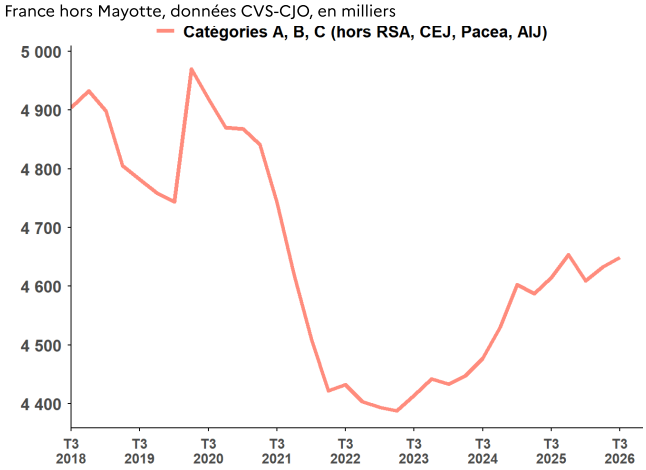
France hors Mayotte, données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

France hors Mayotte, données CVS-CJO, en milliers



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Demandeurs d'emploi par département

Au 3e trimestre 2026, en Pays de la Loire, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre +0,1 % dans le Maine-et-Loire et +1,5 % en Mayenne. Sur un an, elles se situent entre +1,5 % en Mayenne et +3,7 % en Vendée.

Sur un trimestre, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -0,2 % dans le Maine-et-Loire et +3,9 % en Mayenne. Sur un an, elles se situent entre +1,0 % en Mayenne et +4,2 % dans la Loire-Atlantique.

TABLEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pays de la Loire	**294 460**	**301 240**	**302 960**	**0,6**	**2,9**
Loire-Atlantique	112 470	115 690	**116 170**	0,4	3,3
Maine-et-Loire	67 230	68 600	**68 670**	0,1	2,1
Mayenne	19 640	19 650	**19 940**	1,5	1,5
Sarthe	44 420	45 080	**45 580**	1,1	2,6
Vendée	50 710	52 220	**52 600**	0,7	3,7
France (hors Mayotte) - En milliers	**5 710,2**	**5 801,5**	**5 847,5**	**0,8**	**2,4**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 3 | Inscrits en catégories A

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Pays de la Loire	**144 230**	**147 040**	**148 450**	**1,0**	**2,9**
Loire-Atlantique	55 630	57 520	**57 990**	0,8	4,2
Maine-et-Loire	32 510	33 140	**33 090**	-0,2	1,8
Mayenne	9 600	9 340	**9 700**	3,9	1,0
Sarthe	22 940	23 110	**23 600**	2,1	2,9
Vendée	23 550	23 940	**24 080**	0,6	2,3
France (hors Mayotte) - En milliers	**3 284,0**	**3 323,0**	**3 353,4**	**0,9**	**2,1**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 3e trimestre 2026, en Pays de la Loire, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,7 % pour les moins de 25 ans (+4,6 % sur un an) – *voir l'avertissement sur la loi pour le plein emploi p.1* –, augmente de 0,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,2 % sur un an) et augmente de 0,3 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+1,2 % sur un an).

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 3,2 % pour les moins de 25 ans (+2,9 % sur un an), croît de 0,6 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,9 % sur un an) et reste stable pour ceux âgés de 50 ans et plus (+0,7 % sur un an).

TABLEAU 4 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**294 460**	**301 240**	**302 960**	**0,6**	**2,9**
Moins de 25 ans	47 340	48 720	**49 540**	1,7	4,6
Entre 25 et 49 ans	172 150	176 940	**177 590**	0,4	3,2
50 ans et plus	74 960	75 580	**75 830**	0,3	1,2
Ensemble de la catégorie A	**144 230**	**147 040**	**148 450**	**1,0**	**2,9**
Moins de 25 ans	27 240	27 150	**28 030**	3,2	2,9
Entre 25 et 49 ans	81 300	83 970	**84 480**	0,6	3,9
50 ans et plus	35 690	35 920	**35 940**	0,1	0,7

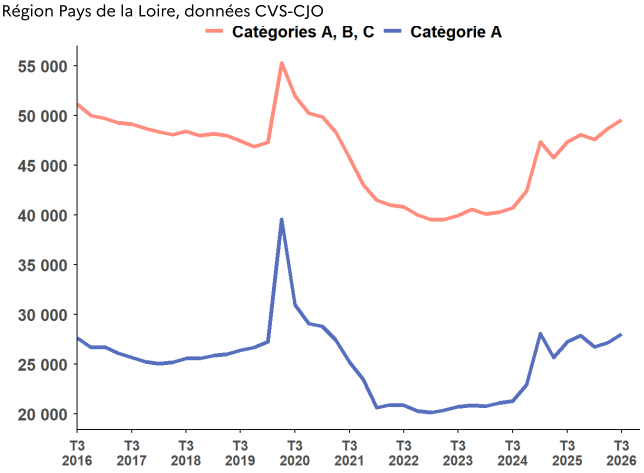
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

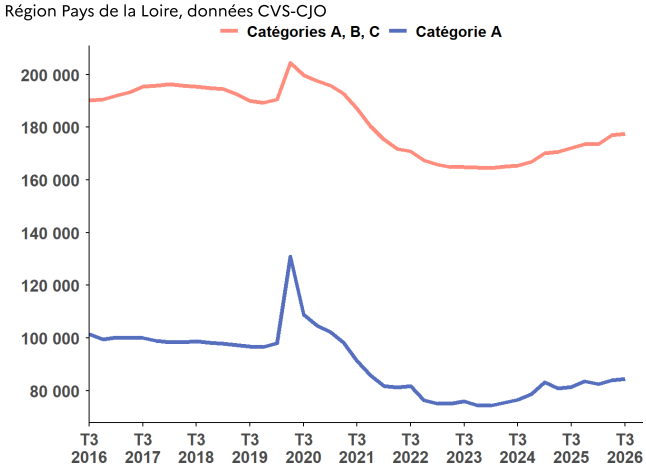
Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

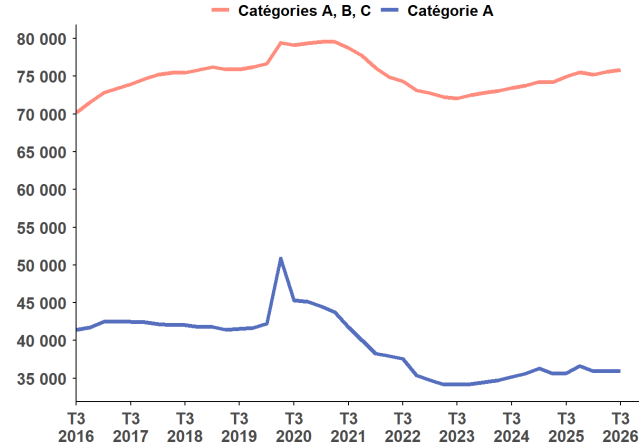
Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

En Pays de la Loire, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus croît de 0,9 % (+8,4 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an croît de 0,3 % (-1,4 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus croît de 0,2 point (+2,4 points sur un an) et s'établit à 46,4 % au 3e trimestre 2026. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 46,8 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté(1) en catégories A, B, C

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Pays de la Loire					
Moins de 1 an	**164 760**	**161 940**	**162 380**	**0,3**	**-1,4**
Moins de 3 mois	62 280	63 110	**63 530**	0,7	2,0
De 3 mois à moins de 6 mois	42 750	41 110	**42 300**	2,9	-1,1
De 6 mois à moins de 12 mois	59 730	57 720	**56 540**	-2,0	-5,3
Un an ou plus	**129 700**	**139 300**	**140 580**	**0,9**	**8,4**
De 1 an à moins de 2 ans	58 300	64 560	**64 710**	0,2	11,0
De 2 ans à moins de 3 ans	26 480	28 100	**29 040**	3,3	9,7
3 ans ou plus	44 920	46 640	**46 820**	0,4	4,2
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	**294 460**	**301 240**	**302 960**	**0,6**	**2,9**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus(2)	44,0 %	46,2 %	**46,4 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)
France (hors Mayotte) - En milliers					
Un an ou plus	**2 522,1**	**2 698,3**	**2 734,9**	**1,4**	**8,4**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus(2)	44,2 %	46,5 %	**46,8 %**	0,3 pt(s)	2,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1)L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

(2)La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements sur les flux :

Les séries de flux doivent être interprétées avec précaution. D'une part, depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription affecte certaines données, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi. Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent à interpréter avec précaution. Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées. D'autre part, l'intégration de nouveaux publics est susceptible de modifier la saisonnalité des séries de flux. Les séries de flux d'entrées et de sorties corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables doivent à ce titre être interprétées avec prudence.

Conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement qui réalisent des défauts d'actualisation sont identifiés dans le motif « défaut d'actualisation hybride » (motif composant le motif plus large de défaut d'actualisation). Ils ne peuvent pas être comptabilisés en fin de mois au sein des catégories statistiques et sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties de ces catégories. Au sein de cette publication, ces individus sont identifiés sous le motif : « Autres motifs » (voir Tableau 6 : Entrées en catégories A, B, C par motif et clé de lecture).

Entrées et sorties des catégories A, B, C

En Pays de la Loire, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 3e trimestre 2026 diminue de 1,0 % par rapport au trimestre précédent (+29,1 % sur un an). Suite à une modification du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement sur les flux).

Pour plus d'informations, voir avertissements et note incidents et changements de procédure).

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C diminue de 3,5 % (+33,5 % sur un an). Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-320 soit -7,2 %) et cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-1 290 soit -4,2 %) sont en baisse sur le trimestre. Les sorties pour entrée en stage ou en formation (+370 soit +15,5 %) sont en hausse sur le trimestre.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C diminue de 1,6 % entre le 2e trimestre 2026 et le 3e trimestre 2026 (+34,9 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C baisse de 2,6 % (+37,2 % sur un an).

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 3e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	**6 040**	14,8	24,8
Fin de mission d'intérim	**1 960**	3,7	43,1
Démission	**1 620**	-1,2	20,0
Rupture conventionnelle	**1 920**	0,5	2,7
Licenciement économique	**550**	17,0	48,6
Autre licenciement	**1 740**	3,0	15,2
Première entrée sur le marché du travail (1)	**1 040**	14,3	-32,0
Retour d'inactivité (2)	**4 890**	7,9	15,1
Réinscription rapide (3)	**3 140**	-3,7	-9,5
Autres motifs (4)	**18 480**	-9,4	98,1
Motif indéterminé	**2 950**	3,5	-33,4
Ensemble des entrées en catégories A, B, C	**44 330**	**-1,0**	**29,1**
France (hors Mayotte) - En milliers	**1 019,2**	**-1,6**	**34,9**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité…).

(4) À partir de janvier 2025, les « autres motifs d'entrée » incluent les motifs permettant de suivre l'inscription des publics « loi pour le plein emploi » en plus des autres motifs d'entrée historiques (fin d'activité non salariée, retour en France,…).

La ventilation de cette catégorie, entre les autres motifs historiques et les motifs d'inscription des publics « loi pour le plein emploi » est disponible au sein des données brutes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C, tous motifs

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO

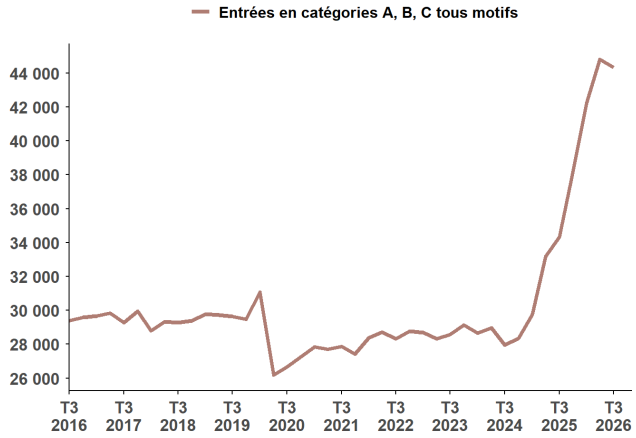


TABLEAU 7 | Sorties des catégories A, B, C par motif

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 3e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée (1)	**4 110**	-7,2	0,5
Entrée en stage ou en formation	**2 760**	15,5	1,8
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	**3 160**	-2,2	13,3
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (2)	**29 140**	-4,2	49,7
Radiation administrative	**160**	-57,9	77,8
Autres cas (3)	**3 860**	-0,8	20,6
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	**43 180**	**-3,5**	**33,5**
France (hors Mayotte) - En milliers	**999,0**	**-2,6**	**37,2**

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

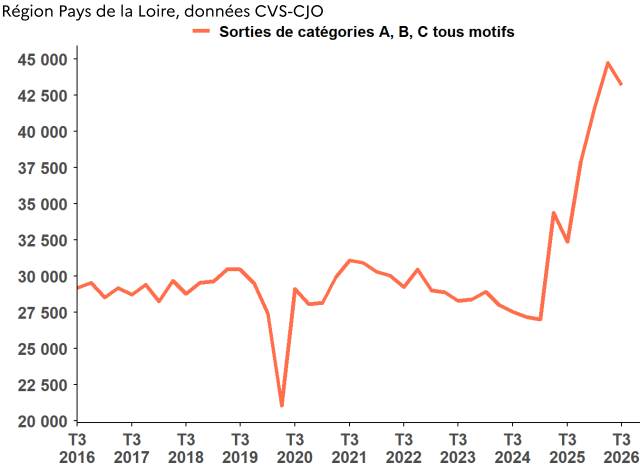
(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics « loi pour le plein emploi » et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation.

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 14 | Sorties des catégories A, B, C, tous motifs

Région Pays de la Loire, données CVS-CJO



ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans la Loire-Atlantique au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans la Loire-Atlantique, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 132 570 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 11 363 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 8 217 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

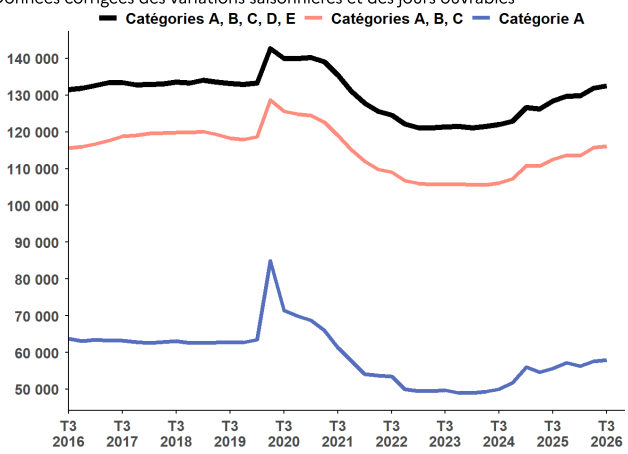
En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 116 170. Parmi eux, 57 990 sont sans emploi (catégorie A) et 58 180 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,5 % (+720) et augmente de 3,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,4 % (+480) sur le trimestre et augmente de 3,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 0,8 % (+470) ce trimestre et augmente de 4,2 % sur un an.

En région Pays de la Loire, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,6 % (+1 890). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,6 % (+1 720). En catégorie A, il croît de 1,0 % (+1 410) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Loire-Atlantique
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans la Loire-Atlantique au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Loire-Atlantique, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Loire-Atlantique					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	55 630	57 520	**57 990**	0,8	4,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	18 350	19 190	**18 690**	-2,6	1,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	38 490	38 990	**39 490**	1,3	2,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	112 470	115 690	**116 170**	0,4	3,3
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	7 480	7 820	**8 040**	2,8	7,5
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	8 450	8 330	**8 360**	0,4	-1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	128 400	131 850	**132 570**	0,5	3,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 598	10 181	**11 363**	11,6	611,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	20 127	9 525	**8 217**	-13,7	-59,2
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	144 230	147 040	**148 450**	1,0	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	47 670	49 620	**48 590**	-2,1	1,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	102 570	104 580	**105 910**	1,3	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	19 310	19 960	**20 460**	2,5	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	22 130	21 810	**21 490**	-1,5	-2,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	335 890	343 020	**344 910**	0,6	2,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	8 268	23 415	**26 155**	11,7	216,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	32 805	15 385	**13 233**	-14,0	-59,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Loire-Atlantique, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**112 470**	**115 690**	**116 170**	**0,4**	**3,3**
Moins de 25 ans	16 220	16 850	**17 130**	1,7	5,6
Entre 25 et 49 ans	69 180	71 410	**71 300**	-0,2	3,1
50 ans et plus	27 070	27 440	**27 740**	1,1	2,5
Ensemble de la catégorie A	**55 630**	**57 520**	**57 990**	**0,8**	**4,2**
Moins de 25 ans	9 700	9 960	**10 150**	1,9	4,6
Entre 25 et 49 ans	33 110	34 560	**34 670**	0,3	4,7
50 ans et plus	12 820	13 000	**13 170**	1,3	2,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Loire-Atlantique, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Loire-Atlantique					
Moins de 1 an	**64 610**	**63 560**	**63 490**	**-0,1**	**-1,7**
Moins de 3 mois	24 490	24 720	**24 880**	0,6	1,6
De 3 mois à moins de 6 mois	17 060	16 250	**16 580**	2,0	-2,8
De 6 mois à moins de 12 mois	23 050	22 590	**22 020**	-2,5	-4,5
Un an ou plus	**47 860**	**52 130**	**52 680**	**1,1**	**10,1**
De 1 an à moins de 2 ans	21 990	24 950	**25 110**	0,6	14,2
De 2 ans à moins de 3 ans	9 690	10 300	**10 630**	3,2	9,7
3 ans ou plus	16 190	16 880	**16 940**	0,4	4,6
Inscrits en catégories A, B, C	**112 470**	**115 690**	**116 170**	**0,4**	**3,3**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	42,6 %	45,1 %	**45,3 %**	0,3 pt(s)	2,8 pt(s)
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégories A, B, C	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Un an ou plus	129 700	139 300	**140 580**	0,9	8,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,0 %	46,2 %	**46,4 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Loire-Atlantique, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Loire-Atlantique					
Entrées en catégories A, B, C	12 960	17 230	**17 090**	-0,8	31,9
Sorties de catégories A, B, C	12 130	17 230	**16 780**	-2,6	38,3
Région Pays de la Loire					
Entrées en catégories A, B, C	34 330	44 800	**44 330**	-1,0	29,1
Sorties de catégories A, B, C	32 350	44 730	**43 180**	-3,5	33,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans le Maine-et-Loire au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans le Maine-et-Loire, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 77 650 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 741 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 930 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

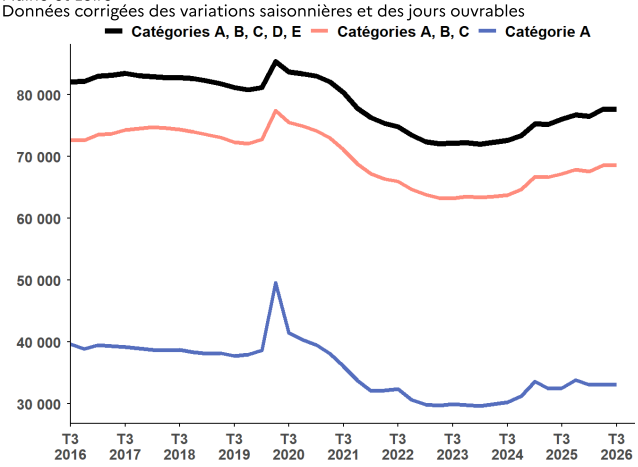
En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 68 670. Parmi eux, 33 090 sont sans emploi (catégorie A) et 35 580 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (-10) et augmente de 2,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste stable (+70) sur le trimestre et croît de 2,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (-50) ce trimestre et augmente de 1,8 % sur un an.

En région Pays de la Loire, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,6 % (+1 890). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,6 % (+1 720). En catégorie A, il croît de 1,0 % (+1 410) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Maine-et-Loire
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans le Maine-et-Loire au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Maine-et-Loire, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Maine-et-Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	32 510	33 140	**33 090**	-0,2	1,8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	11 230	11 680	**11 470**	-1,8	2,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	23 490	23 780	**24 110**	1,4	2,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	67 230	68 600	**68 670**	0,1	2,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	4 240	4 550	**4 630**	1,8	9,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	4 580	4 500	**4 350**	-3,3	-5,0
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	76 050	77 660	**77 650**	0,0	2,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 513	4 924	**5 741**	16,6	279,4
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	5 462	2 037	**1 930**	-5,3	-64,7
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	144 230	147 040	**148 450**	1,0	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	47 670	49 620	**48 590**	-2,1	1,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	102 570	104 580	**105 910**	1,3	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	19 310	19 960	**20 460**	2,5	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	22 130	21 810	**21 490**	-1,5	-2,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	335 890	343 020	**344 910**	0,6	2,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	8 268	23 415	**26 155**	11,7	216,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	32 805	15 385	**13 233**	-14,0	-59,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Maine-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**67 230**	**68 600**	**68 670**	**0,1**	**2,1**
Moins de 25 ans	11 190	11 590	**11 890**	2,6	6,3
Entre 25 et 49 ans	38 900	39 770	**39 780**	0,0	2,3
50 ans et plus	17 140	17 240	**16 990**	-1,5	-0,9
Ensemble de la catégorie A	**32 510**	**33 140**	**33 090**	**-0,2**	**1,8**
Moins de 25 ans	6 220	6 220	**6 530**	5,0	5,0
Entre 25 et 49 ans	18 130	18 670	**18 570**	-0,5	2,4
50 ans et plus	8 160	8 240	**7 980**	-3,2	-2,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Maine-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Maine-et-Loire					
Moins de 1 an	**36 380**	**35 600**	**35 890**	**0,8**	**-1,3**
Moins de 3 mois	13 520	13 900	**13 990**	0,6	3,5
De 3 mois à moins de 6 mois	9 440	8 990	**9 440**	5,0	0,0
De 6 mois à moins de 12 mois	13 420	12 710	**12 460**	-2,0	-7,2
Un an ou plus	**30 850**	**33 000**	**32 780**	**-0,7**	**6,3**
De 1 an à moins de 2 ans	13 390	14 760	**14 500**	-1,8	8,3
De 2 ans à moins de 3 ans	6 190	6 590	**6 830**	3,6	10,3
3 ans ou plus	11 260	11 650	**11 450**	-1,7	1,7
Inscrits en catégories A, B, C	**67 230**	**68 600**	**68 670**	**0,1**	**2,1**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	45,9 %	48,1 %	**47,7 %**	-0,4 pt(s)	1,8 pt(s)
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégories A, B, C	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Un an ou plus	129 700	139 300	**140 580**	0,9	8,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,0 %	46,2 %	**46,4 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Maine-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Maine-et-Loire					
Entrées en catégories A, B, C	7 750	10 390	**10 040**	-3,4	29,5
Sorties de catégories A, B, C	7 260	10 170	**9 810**	-3,5	35,1
Région Pays de la Loire					
Entrées en catégories A, B, C	34 330	44 800	**44 330**	-1,0	29,1
Sorties de catégories A, B, C	32 350	44 730	**43 180**	-3,5	33,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail en Mayenne au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, en Mayenne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 23 090 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 793 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 743 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

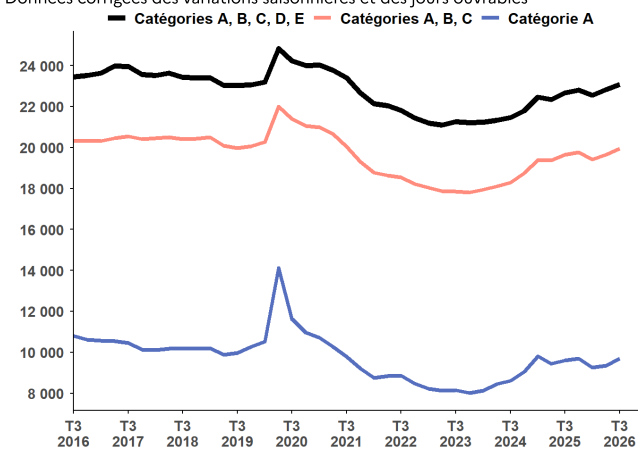
En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 19 940. Parmi eux, 9 700 sont sans emploi (catégorie A) et 10 240 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,1 % (+260) et augmente de 1,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,5 % (+290) sur le trimestre et croît de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 3,9 % (+360) ce trimestre et croît de 1,0 % sur un an.

En région Pays de la Loire, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,6 % (+1 890). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,6 % (+1 720). En catégorie A, il augmente de 1,0 % (+1 410) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Mayenne
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Mayenne au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Mayenne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Mayenne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	9 600	9 340	**9 700**	3,9	1,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 970	3 070	**3 030**	-1,3	2,0
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	7 070	7 240	**7 210**	-0,4	2,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	19 640	19 650	**19 940**	1,5	1,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 410	1 470	**1 460**	-0,7	3,5
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 620	1 710	**1 690**	-1,2	4,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	22 660	22 830	**23 090**	1,1	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	750	1 578	**1 793**	13,6	139,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	1 517	908	**743**	-18,2	-51,0
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	144 230	147 040	**148 450**	1,0	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	47 670	49 620	**48 590**	-2,1	1,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	102 570	104 580	**105 910**	1,3	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	19 310	19 960	**20 460**	2,5	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	22 130	21 810	**21 490**	-1,5	-2,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	335 890	343 020	**344 910**	0,6	2,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	8 268	23 415	**26 155**	11,7	216,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	32 805	15 385	**13 233**	-14,0	-59,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Mayenne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**19 640**	**19 650**	**19 940**	**1,5**	**1,5**
Moins de 25 ans	3 690	3 580	**3 660**	2,2	-0,8
Entre 25 et 49 ans	11 260	11 400	**11 610**	1,8	3,1
50 ans et plus	4 680	4 670	**4 670**	0,0	-0,2
Ensemble de la catégorie A	**9 600**	**9 340**	**9 700**	**3,9**	**1,0**
Moins de 25 ans	2 050	1 890	**2 030**	7,4	-1,0
Entre 25 et 49 ans	5 280	5 290	**5 490**	3,8	4,0
50 ans et plus	2 260	2 160	**2 180**	0,9	-3,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Mayenne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Mayenne					
Moins de 1 an	**11 300**	**10 800**	**10 960**	**1,5**	**-3,0**
Moins de 3 mois	4 340	4 360	**4 470**	2,5	3,0
De 3 mois à moins de 6 mois	2 900	2 700	**2 840**	5,2	-2,1
De 6 mois à moins de 12 mois	4 060	3 740	**3 650**	-2,4	-10,1
Un an ou plus	**8 340**	**8 850**	**8 980**	**1,5**	**7,7**
De 1 an à moins de 2 ans	3 890	4 230	**4 240**	0,2	9,0
De 2 ans à moins de 3 ans	1 730	1 820	**1 880**	3,3	8,7
3 ans ou plus	2 720	2 800	**2 860**	2,1	5,1
Inscrits en catégories A, B, C	**19 640**	**19 650**	**19 940**	**1,5**	**1,5**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	42,5 %	45,0 %	**45,0 %**	-0,0 pt(s)	2,6 pt(s)
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégories A, B, C	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Un an ou plus	129 700	139 300	**140 580**	0,9	8,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,0 %	46,2 %	**46,4 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Mayenne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Mayenne					
Entrées en catégories A, B, C	2 410	3 290	**3 110**	-5,5	29,0
Sorties de catégories A, B, C	2 300	3 280	**3 000**	-8,5	30,4
Région Pays de la Loire					
Entrées en catégories A, B, C	34 330	44 800	**44 330**	-1,0	29,1
Sorties de catégories A, B, C	32 350	44 730	**43 180**	-3,5	33,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail dans la Sarthe au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, dans la Sarthe, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 51 580 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 467 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 276 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

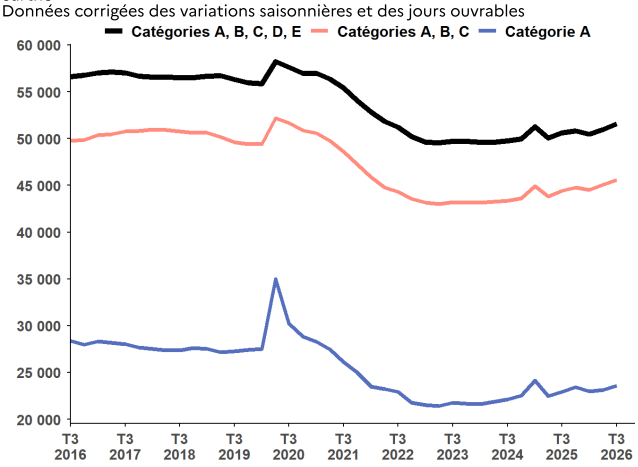
En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 45 580. Parmi eux, 23 600 sont sans emploi (catégorie A) et 21 980 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,2 % (+620) et augmente de 1,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 1,1 % (+500) sur le trimestre et croît de 2,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 2,1 % (+490) ce trimestre et augmente de 2,9 % sur un an.

En région Pays de la Loire, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,6 % (+1 890). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,6 % (+1 720). En catégorie A, il augmente de 1,0 % (+1 410) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Sarthe
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail dans la Sarthe au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Sarthe, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Sarthe					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	22 940	23 110	**23 600**	2,1	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	6 750	6 900	**6 770**	-1,9	0,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	14 730	15 070	**15 210**	0,9	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	44 420	45 080	**45 580**	1,1	2,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 860	2 720	**2 910**	7,0	1,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	3 340	3 160	**3 080**	-2,5	-7,8
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	50 620	50 960	**51 580**	1,2	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	2 201	3 154	**3 467**	9,9	57,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	3 642	1 779	**1 276**	-28,3	-65,0
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	144 230	147 040	**148 450**	1,0	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	47 670	49 620	**48 590**	-2,1	1,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	102 570	104 580	**105 910**	1,3	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	19 310	19 960	**20 460**	2,5	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	22 130	21 810	**21 490**	-1,5	-2,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	335 890	343 020	**344 910**	0,6	2,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	8 268	23 415	**26 155**	11,7	216,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	32 805	15 385	**13 233**	-14,0	-59,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Sarthe, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**44 420**	**45 080**	**45 580**	**1,1**	**2,6**
Moins de 25 ans	8 060	8 160	**8 250**	1,1	2,4
Entre 25 et 49 ans	25 270	25 850	**26 140**	1,1	3,4
50 ans et plus	11 090	11 080	**11 190**	1,0	0,9
Ensemble de la catégorie A	**22 940**	**23 110**	**23 600**	**2,1**	**2,9**
Moins de 25 ans	4 850	4 720	**4 850**	2,8	0,0
Entre 25 et 49 ans	12 620	12 940	**13 200**	2,0	4,6
50 ans et plus	5 470	5 450	**5 550**	1,8	1,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Sarthe, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Sarthe					
Moins de 1 an	**24 560**	**24 030**	**24 080**	**0,2**	**-2,0**
Moins de 3 mois	9 310	9 490	**9 310**	-1,9	0,0
De 3 mois à moins de 6 mois	6 130	5 900	**6 310**	6,9	2,9
De 6 mois à moins de 12 mois	9 120	8 640	**8 460**	-2,1	-7,2
Un an ou plus	**19 860**	**21 050**	**21 500**	**2,1**	**8,3**
De 1 an à moins de 2 ans	8 820	9 620	**9 760**	1,5	10,7
De 2 ans à moins de 3 ans	4 100	4 350	**4 510**	3,7	10,0
3 ans ou plus	6 940	7 080	**7 230**	2,1	4,2
Inscrits en catégories A, B, C	**44 420**	**45 080**	**45 580**	**1,1**	**2,6**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,7 %	46,7 %	**47,2 %**	0,5 pt(s)	2,5 pt(s)
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégories A, B, C	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Un an ou plus	129 700	139 300	**140 580**	0,9	8,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,0 %	46,2 %	**46,4 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Sarthe, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Sarthe					
Entrées en catégories A, B, C	5 590	7 210	**7 330**	1,7	31,1
Sorties de catégories A, B, C	5 380	7 280	**7 080**	-2,7	31,6
Région Pays de la Loire					
Entrées en catégories A, B, C	34 330	44 800	**44 330**	-1,0	29,1
Sorties de catégories A, B, C	32 350	44 730	**43 180**	-3,5	33,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

France Travail

Dares
Statistique publique
du monde du travail

Les inscrits à France Travail en Vendée au 3e trimestre 2026

En moyenne au 3e trimestre 2026, en Vendée, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 60 030 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 791 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 067 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

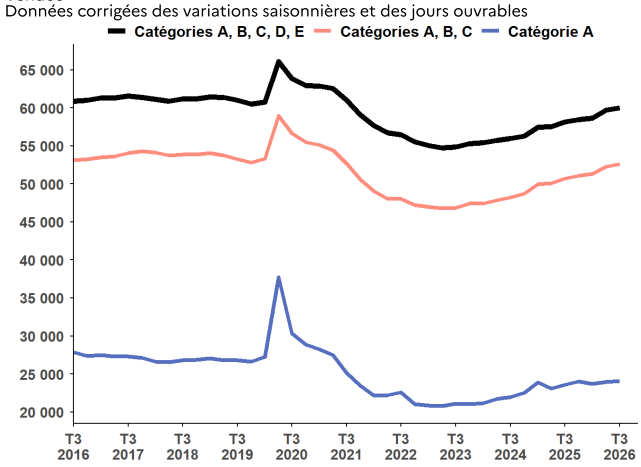
En moyenne au 3e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 52 600. Parmi eux, 24 080 sont sans emploi (catégorie A) et 28 520 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 3e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,5 % (+310) et augmente de 3,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,7 % (+380) sur le trimestre et croît de 3,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,6 % (+140) ce trimestre et augmente de 2,3 % sur un an.

En région Pays de la Loire, au 3e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,6 % (+1 890). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,6 % (+1 720). En catégorie A, il croît de 1,0 % (+1 410) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Vendée
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Vendée au 4e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Vendée, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Vendée					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	23 550	23 940	**24 080**	0,6	2,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	8 370	8 780	**8 630**	-1,7	3,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	18 790	19 500	**19 890**	2,0	5,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	50 710	52 220	**52 600**	0,7	3,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	3 320	3 400	**3 410**	0,3	2,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	4 140	4 110	**4 020**	-2,2	-2,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	58 170	59 720	**60 030**	0,5	3,2
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	2 206	3 578	**3 791**	6,0	71,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	2 057	1 136	**1 067**	-6,1	-48,1
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	144 230	147 040	**148 450**	1,0	2,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	47 670	49 620	**48 590**	-2,1	1,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	102 570	104 580	**105 910**	1,3	3,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	19 310	19 960	**20 460**	2,5	6,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	22 130	21 810	**21 490**	-1,5	-2,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	335 890	343 020	**344 910**	0,6	2,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	8 268	23 415	**26 155**	11,7	216,3
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	32 805	15 385	**13 233**	-14,0	-59,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraine une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Vendée, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	**50 710**	**52 220**	**52 600**	**0,7**	**3,7**
Moins de 25 ans	8 190	8 540	**8 600**	0,7	5,0
Entre 25 et 49 ans	27 540	28 510	**28 760**	0,9	4,4
50 ans et plus	14 980	15 160	**15 240**	0,5	1,7
Ensemble de la catégorie A	**23 550**	**23 940**	**24 080**	**0,6**	**2,3**
Moins de 25 ans	4 410	4 360	**4 460**	2,3	1,1
Entre 25 et 49 ans	12 150	12 510	**12 550**	0,3	3,3
50 ans et plus	6 990	7 070	**7 070**	0,0	1,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté[1] en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Vendée, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Vendée					
Moins de 1 an	**27 910**	**27 950**	**27 960**	**0,0**	**0,2**
Moins de 3 mois	10 620	10 640	**10 880**	2,3	2,4
De 3 mois à moins de 6 mois	7 220	7 260	**7 130**	-1,8	-1,2
De 6 mois à moins de 12 mois	10 070	10 050	**9 950**	-1,0	-1,2
Un an ou plus	**22 790**	**24 260**	**24 640**	**1,6**	**8,1**
De 1 an à moins de 2 ans	10 210	11 000	**11 110**	1,0	8,8
De 2 ans à moins de 3 ans	4 770	5 040	**5 190**	3,0	8,8
3 ans ou plus	7 820	8 220	**8 350**	1,6	6,8
Inscrits en catégories A, B, C	**50 710**	**52 220**	**52 600**	**0,7**	**3,7**
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,9 %	46,5 %	**46,8 %**	0,4 pt(s)	1,9 pt(s)
Région Pays de la Loire					
Inscrits en catégories A, B, C	294 460	301 240	**302 960**	0,6	2,9
Un an ou plus	129 700	139 300	**140 580**	0,9	8,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus[2]	44,0 %	46,2 %	**46,4 %**	0,2 pt(s)	2,4 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

[1]L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

[2]La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Vendée, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Vendée					
Entrées en catégories A, B, C	5 610	6 680	**6 750**	1,0	20,3
Sorties de catégories A, B, C	5 290	6 780	**6 520**	-3,8	23,3
Région Pays de la Loire					
Entrées en catégories A, B, C	34 330	44 800	**44 330**	-1,0	29,1
Sorties de catégories A, B, C	32 350	44 730	**43 180**	-3,5	33,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)
La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail
La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :
- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :
- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics
Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.
Conformément aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode
Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, …). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT
Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :
(i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
(ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
(iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus
Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une datavisualisation et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en Open Data.
L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la Dares et de France Travail.